

FORMATION COACH VELO SANTE

Saint-Quentin-en-Yvelines

La formation Coach Vélo Santé est une formation fédérale proposée par l'Institut National de Formation (INF) de la Fédération Française de Cyclisme (FFC). Cette formation est certifiée depuis 2019 par le Comité Nationale Olympique et Sportif Français (CNOSF).

❖ PREREQUIS :

Outre la possession d'une **licence FFC** et du **PSC1**, les stagiaires doivent être titulaires :

- 1) D'une **carte professionnelle** permettant l'encadrement du cyclisme contre rémunération : DEJEPS du cyclisme (BMX, VTT, cyclisme traditionnel), BPJEPS Activités du Cyclisme, BPJEPS Activités Physiques pour Tous (APT), licence STAPS (« éducation et motricité », « activité physique adaptée et santé », « entraînement sportif »), ...

OU

- 2) Sur **projet** si vous êtes :

Titulaire d'un **diplôme fédéral** de la FFC (animateur, éducateur ou entraîneur fédéral ou équivalent) ou le niveau Accompagnateur Vélo Bien-Être



<u>PROFESSIONNEL MEDICAL OU PARAMEDICAL</u>
Kinésithérapeute Ergothérapeute Psychomotricien Médecin Infirmier

Exemple : Si vous êtes kinésithérapeute et titulaire d'une formation fédérale de la FFC, vous devez contacter Laëtitia LE CORGUILLE pour expliquer vos motivations à entrer en formation.

Ce projet est à envoyer à : Laëtitia LE CORGUILLE : l.lecorguille@ffc.fr ou 06.80.58.69.58.

❖ POSITIONNEMENT :

Une fois les prérequis remplis, un positionnement sera réalisé via un questionnaire sur notre plateforme de formation.

❖ OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Être capable de concevoir un projet Cyclisme Santé ;
- Être capable d'encadrer des séances de Cyclisme dans le cadre de la loi du sport sur ordonnance au regard de l'article D-1172-2 du décret 30 décembre 2016 ;
- Faire valider le club en qualité de club labellisé CYCLISME SANTE : PEDALER BIEN-ÊTRE et PEDALER SANTE.

❖ COMPETENCES ACQUISES :

- Assurer l'éducation pour la santé et évaluer la situation initiale du pratiquant
- Concevoir, planifier, mettre en œuvre et évaluer un programme d'activité physique adapté au pratiquant
- Savoir réagir face à un accident au cours de la pratique
- Connaître les caractéristiques très générales des principales pathologies chroniques

❖ DEROULEMENT ET PROGRAMME DE LA FORMATION :

- 1- Clôture des inscriptions au **20 décembre 2024**.
- 2- Visioconférence initiale **obligatoire** de 1h le mardi 7 janvier 2025 de 14h à 15h.
- 3- Formation à distance du mardi 7 janvier 2025 au jeudi 13 mars 2025
- 4- Présentiel **obligatoire** de 3 jours : lundi 10 mars 2025 à 13h30 au jeudi 13 mars 2025 à 12h30 (adresse exacte du lieu de formation : Vélodrome national, 1 rue Laurent Fignon, 78180 Montigny-Le-Bretonneux)

❖ EVALUATION DE LA FORMATION :

- EN DISTANCIEL :
 - QUIZZ sur une plateforme à distance avant la formation en présentiel
 - Conception d'un projet de Cyclisme Santé
- EN PRESENTIEL :
 - Evaluation sur des mises en situation pratique

❖ MODALITES D'ORGANISATION :

Durée totale : 60h

- Formation à distance (FOAD) : 36h
- Formation en présentiel : 24h

❖ COÛT DE LA FORMATION : 400 €

❖ INCLUS DANS LE TARIF DE FORMATION :

- L'accès à la plateforme et au 36h de formation à distance
- La participation à une visio-conférence et 3 journées de formation en présentiel
- 2 déjeuners (mardi 11 mars et mercredi 12 mars)
- Un suivi pédagogique individuel et un accompagnement sur le projet cyclisme santé du stagiaire
- Lors de la validation de la formation : fourniture d'un kit du Coach Vélo Santé comprenant :
 - ➔ Un livret « Premiers secours, spécial vélo », des éditions VAGNON en collaboration avec la FFC
 - ➔ Une tenue COACH VELO SANTE : 1 tee-shirt floqué Coach Vélo Santé
 - ➔ Un livret de formation (récapitulatif des tests, fiches clés, fiches de séance, ...)
 - ➔ 3 carnets de suivi
 - ➔ 1 livret « La musculation et le vélo : les bons usages pour être en bonne santé »

❖ **LIEN DE PRE-INSCRIPTION :**

Afin de s'inscrire, vous devez tout d'abord remplir ce formulaire de pré-inscription : [Formulaire pré-inscription formation Coach Vélo Santé SQY 2025](#)

❖ **CONTACT PEDAGOGIQUE :** Mme Laëtitia LE CORGUILLE : l.lecorguille@ffc.fr

❖ **CONTACT ADMINISTRATIF :** Mme Pauline CAUMEL : p.caumel@ffc.fr

Promotion limitée à 12 stagiaires.

L'INF se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre de stagiaires est insuffisant ou si le règlement sanitaire l'y oblige (en cas d'annulation : Si vous vous êtes inscrits et avez payé cette formation, vous serez prioritaire sur la prochaine ou nous vous rembourserons à votre convenance).

Pour toute annulation de votre part sans motif valable avant le lancement de la formation (justificatif à fournir) : 100 € seront gardés pour vos frais administratifs.

Pour toute annulation après le lancement de la formation, aucun remboursement ne sera effectué.

